

L'usage de l'argent dans le couple :  
pratiques et perceptions  
des comptes amoureux

*Perspective internationale*

**© L'Harmattan, 2008**  
**5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris**

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-05957-3  
EAN : 9782296059573

Sous la direction de  
Hélène Belleau et Caroline Henchoz

L'usage de l'argent dans le couple :  
pratiques et perceptions  
des comptes amoureux

*Perspective internationale*

L'Harmattan

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage a reçu le soutien financier du partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles ainsi que du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Marie-Denise LeBlanc a fait la révision linguistique des textes et Viviane Brouillard a réalisé la mise en page du manuscrit. Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

## LES AUTEURS

Laurence Bachmann  
*Université de Genève, Suisse*

Hélène Belleau  
*INRS-Urbanisation, Culture et Société, Québec, Canada*

Céline Bessière  
*Université Paris IX Dauphine, France*

Sandra Collavecchia  
*Université de Toronto, Canada*

Jérôme Courduriès  
*Université Toulouse-Le-Mirail, France*

Caroline Henchoz  
*Université de Neuchâtel, Suisse*

Agnès Martial  
*CNRS-SHADYC, France*

Veronica Jaris Tichenor  
*Université de New York, États-Unis*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
	<i>Hélène Belleau et Caroline Henchoz</i>
CHAPITRE 1	
LE COUPLE ET L'ARGENT : QUAND L'AMOUR PRODUIT ET REPRODUIT DES RAPPORTS DE POUVOIR ET D'INÉGALITÉS .....	31
	<i>Caroline Henchoz</i>
CHAPITRE 2	
ARGENT, POUVOIR ET GENRE. LES DYNAMIQUES CONJUGALES DANS LES COUPLES OÙ LA FEMME GAGNE PLUS QUE SON CONJOINT .....	75
	<i>Veronica Jaris Tichenor</i>
CHAPITRE 3	
ENTRE LE PARTAGE DES DÉPENSES ET LE PARTAGE DES AVOIRS : LES COMPTES CONJUGAUX DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS.....	113
	<i>Hélène Belleau</i>
CHAPITRE 4	
DE L'ARGENT NON CONTRÔLÉ. LES PRÉOCCUPATIONS ANTITUTÉLAIRES DES FEMMES DANS LEURS USAGES DE L'ARGENT .....	149
	<i>Laurence Bachmann</i>
CHAPITRE 5	
« DOING MONEYWORK » : LE TRAVAIL DOMESTIQUE DES FEMMES DANS LA GESTION DES FINANCES FAMILIALES .....	183
	<i>Sandra Collavechia</i>

CHAPITRE 6	
LES COMPTES AMOUREUX : UNE ETHNOGRAPHIE DES FINANCES CONJUGALES.....	219
	<i>Agnès Martial</i>
CHAPITRE 7	
L'ARGENT CHEZ LES COUPLES GAYS .....	259
	<i>Jérôme Courduriès</i>
CHAPITRE 8	
LE SOI, LE COUPLE ET LA MAISONNÉE EXPLOITANTE : L'ARGENT DANS LES COUPLES MIXTES AGRICULTEUR/SALARIÉE EN FRANCE..	297
	<i>Céline Bessière</i>

## INTRODUCTION

*Hélène Belleau et Caroline Henchoz*

Comment les couples gèrent-ils leur argent ? Comment partagent-ils les ressources financières à leur disposition ? Qui paie quoi ? Comment l'argent circule-t-il dans la sphère intime ?

Conceptualisé comme un phénomène de marché, rationnel et neutre, l'argent a longtemps été perçu comme étant incompatible avec les valeurs de solidarité, de dons et d'altruisme inscrites dans la sphère familiale. Les théoriciens ont le plus souvent cloisonné les relations marchandes et les relations intimes comme s'il s'agissait d'univers différents ayant peu de liens entre eux. Il faut attendre les années 1970 pour que la sociologie, anglophone en particulier, remette en question, d'une part, cette vision classique de l'argent et, d'autre part, la perception de la sphère familiale comme le lieu par excellence de l'altruisme et de la solidarité. La perspective de genre a été centrale pour déconstruire ces présupposés. L'argent a dès lors été considéré par un certain nombre d'auteurs comme un excellent indicateur des dynamiques conjugales qui émergent de la rencontre des intérêts personnels et collectifs au sein des ménages. La majorité des études sur la gestion de l'argent produites à ce jour s'inscrivent dans ce premier courant qui met l'accent sur les rapports interindividuels et la répartition des ressources (financière, statutaire et de pouvoir) entre conjoints. La littérature anglophone est particulièrement riche de ces travaux issus principalement des États-Unis, d'Angleterre, d'Australie et de

Suède. Si cette perspective est fondamentale, le rôle symbolique de l'argent dans la création des liens intimes reste peu abordé dans ces travaux.

La sociologue américaine Viviana Zelizer a pourtant théorisé à la fin des années 1980 la différenciation sociale de l'argent en montrant que les ressources financières sont marquées par des lieux, des périodes, des relations sociales spécifiques et par les gens qui le manipulent (1997). Les individus lui attribuent des valeurs matérielles, symboliques et psychologiques différentes. L'argent échangé dans la sphère domestique ne l'est jamais de façon neutre et impersonnelle. Son sens est socialement construit en fonction de cet espace social spécifique et en fonction du genre et de l'appartenance de classe de celles et ceux qui le manipulent (Zelizer, 1997). Cette théorisation vient consolider les fondements des travaux de plusieurs chercheurs intéressés par l'argent dans la sphère intime, car elle permet de mieux comprendre d'un point de vue historique et sociologique comment les individus « marquent » l'argent et dépassent ainsi la « rationalité calculatrice » qui lui est généralement associée. En plaçant la signification sociale de l'argent et de ses usages au centre des analyses, Zelizer étaye et nuance notre compréhension des rapports interindividuels autour de l'argent dans l'espace privé, car elle démontre comment l'argent peut également alimenter, voire générer le lien social.

Les chercheuses et chercheurs de France, de Suisse, de Belgique et du Québec ont également exploré la dimension économique de l'univers domestique, mais en abordant la famille d'un tout autre point de vue, soit celui des solidarités familiales. Témoins des multiples transformations de la famille au cours des dernières décennies, certains chercheurs ont pris le revers de cette tendance en s'intéressant à la famille comme vecteur de transmission afin d'éclairer également les continuités. Leurs travaux ont permis de rendre

compte du rôle essentiel des transactions matérielles dans l'affirmation du lien familial (dont Attias-Donfut, 1995, Godbout et Charbonneau, 1996 ; Grammain *et al.*, 2003, Kellerhals *et al.*, 2005). Les recherches qui s'inscrivent dans ce courant prennent le point de vue du groupe familial en examinant la transmission sous diverses formes (héritages, mémoire, identité, etc.) (dont Muxel, 1996 ; Attias-Donfut, Segalen, Lapierre, 2002 ; Gotmann, 1988 ; etc.). De ces recherches se dégage une définition de la famille avant tout comme un réseau de soutien et d'échange où la dimension économique de l'univers domestique est explorée sous l'angle plus large des solidarités familiales (Belleau et Ouellette, 2005).

Néanmoins, rares sont les recherches qui s'intéressent directement à l'aspect financier de la solidarité. Celle-ci a principalement été étudiée sous l'angle du don, des services, du *care* et de l'aide non pécuniaire. Deux éléments d'explication qui renvoient à la fois au discours des enquêtés et aux présupposés théoriques peuvent être évoqués pour comprendre ce phénomène. Comme le soutien Zelizer, de manière explicite ou implicite, les chercheurs et les personnes qu'ils observent partagent la conviction que l'introduction d'échanges pécuniaires dans le monde de l'intime, des sentiments, de la compassion et des relations parents-enfants « enlève à ce monde sa richesse » (Zelizer, 2005b : 6). Les études sur le sujet montrent, en effet, que l'argent dans la sphère domestique se double d'une dimension morale et engendre parades et stratagèmes de toutes sortes pour éviter de corrompre les relations familiales (Déchaux, 2005). En ce sens, la circulation de l'argent dans la sphère privée possède bien toutes les propriétés de l'économie des échanges symboliques (doubles vérités, tabou de l'explicitation) telles que les décrit Bourdieu (1994). Ainsi, l'argent, même s'il est présent dans les liens de solidarité, est rarement mis de l'avant dans les propos des enquêtés. Les échanges financiers entre

membres apparentés ont ainsi été étudiés le plus souvent de manière secondaire. De plus, l'argent reste sans doute considéré par certains chercheurs dans ce domaine comme un outil de solidarité inadéquat et risqué pour les relations familiales, car porteur d'égoïsme et de calcul contrairement au don notamment. En effet, reprenant, consciemment ou non, la vision classique d'auteurs tels que Marx, Simmel et Habermas, qui voyaient dans la monétarisation des économies l'érosion des valeurs humanitaires et altruistes au profit d'une rationalité calculatrice (Zelizer, 2005a), les travaux sur la famille semblent avoir évacué l'argent et sa circulation du champ de recherche des solidarités familiales. Henchoz (2007) mentionne également deux autres éléments permettant d'expliquer la quasi-absence jusqu'à tout récemment dans la francophonie d'écrits portant sur l'argent et la conjugalité. Le premier tient au développement plus tardif des études de genre et des perspectives féministes dans certains pays francophones européens. Le second renvoie à l'influence d'autres perspectives théoriques dans les travaux de ces chercheurs. En effet, la conception durkheimienne de la famille privilégiée par la sociologie francophone et la volonté de cette dernière de répondre aux inquiétudes concernant la crise anticipée de l'institution familiale ont conduit les sociologues à mettre plutôt en évidence la circulation de l'argent dans sa dimension solidaire et d'entraide. C'est ainsi que de nombreux chercheurs se sont attardés davantage à la dimension verticale de la famille en s'intéressant à la transmission intergénérationnelle sous divers angles.

Comme le souligne cette brève présentation de la littérature, la gestion de l'argent dans la sphère domestique se trouve dès lors à la jonction des approches théoriques qui mettent l'accent sur la famille en tant que réseau d'échanges et de solidarité et celles qui portent sur les dynamiques interindividuelles et les rapports de pouvoir au sein des couples. Partant de ce constat, les auteures du présent

ouvrage se sont donné pour objectif commun d'aborder les « comptes amoureux » en conjuguant ces deux positions. Ainsi, l'adoption de la perspective de genre a orienté les analyses vers la prise en compte des rapports conjugaux interindividuels, mais aussi vers les liens de solidarité au sein du couple, mêlant ainsi les traditions de recherche francophone et anglophone. La contribution de Caroline Henchoz montre, par exemple, comment les principes de l'amour romantique, de la solidarité et du désintéret au fondement de la relation conjugale contemporaine peuvent contribuer à produire et maintenir des inégalités et des rapports de pouvoir. Le fil conducteur de cet ouvrage s'articule de diverses manières aux liens de solidarité et aux rapports de pouvoir entre conjoints. Comment l'interdépendance économique des membres de la famille se conjugue-t-elle désormais à l'idéal d'autonomie des individus qui la composent ? L'accession des femmes à l'indépendance financière a-t-elle eu pour effet de transformer en profondeur les rôles conjugaux ? La fragilité des unions a-t-elle amené les femmes, parce qu'elles sont plus vulnérables en raison des maternités et de leurs salaires moins élevés, à négocier les termes de cette solidarité au sein de l'union conjugale ? En étudiant deux institutions fondamentales des sociétés contemporaines occidentales, la famille et l'argent, cet ouvrage interroge plus largement la modernité et les théories qui l'accompagnent. En effet, pour un certain nombre de sociologues, le lien familial se rapprocherait de plus en plus de l'idéal moderne du lien social qui se veut égalitaire, librement consenti et contractuel. Dans un tel contexte, les relations conjugales, construites par des négociations constantes, seraient guidées par l'égalité entre les conjoints, l'autonomie et l'indépendance des individus. L'étude de l'usage social de l'argent dans la sphère privée permet d'amener un nouvel éclairage sur les familles contemporaines et de repenser les perspectives théoriques dans ce domaine.

Cet ouvrage s'appuie sur des recherches qualitatives récentes, auprès d'individus et de couples vivant aux États-Unis, au Canada anglais, au Québec, en Suisse et en France. D'un point de vue sociologique et ethnographique, les auteures de cet ouvrage ont voulu explorer l'usage et les significations rattachés à l'argent dans la sphère conjugale. Malgré les contextes sociaux, juridiques, économiques et politiques parfois fort différents, de nombreuses similitudes traversent ces contributions comme nous le verrons un peu plus loin. Si d'un pays à l'autre l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail a conduit un nombre croissant de couples à partager les responsabilités familiales économiques, il importe d'entrée de jeu de préciser les spécificités nationales. Les couples à double revenu peuvent se distinguer selon trois modèles principaux que l'on retrouve dans cet ouvrage (Raley et Mattingly, 2006).

Le premier concerne les couples néotraditionnels dans lesquels la contribution financière des femmes est secondaire (Moen et Sweet, 2003). Ces dernières sont sur le marché du travail, mais continuent d'adapter leur carrière à celle de leur conjoint et à leurs responsabilités familiales. C'est le modèle conjugal que l'on retrouve le plus fréquemment en Suisse, par exemple, où chez sept couples sur dix avec un enfant de moins de 7 ans, la femme n'occupe pas d'emploi sur le marché du travail, ou travaille à moins de 50 % (Office fédéral de la statistique, 2005).<sup>1</sup> Les travaux des deux sociologues suisses, Laurence Bachmann et Caroline Henchoz rendent plus particulièrement compte de ce cas de figure.

---

<sup>1</sup> À titre indicatif, au Québec, 75 % des mères d'enfants de moins de 6 ans occupaient un emploi en 2002 (MFA, 2007).

Le second modèle concerne les couples où la dépendance économique est mutuelle. Il s'observe davantage en France, au Canada anglais, au Québec et aux États-Unis. Dans ces pays, plus de femmes occupent un travail à plein temps et le travail à temps partiel est moins fréquent qu'en Suisse. Ce partage des responsabilités économiques, relativement récent chez les classes moyennes et dans une moindre mesure dans les classes supérieures et populaires, est identifié par certains comme un retour au passé (Nock, 2001). Rappelons en effet que ce n'est qu'au 20<sup>e</sup> siècle que les rôles familiaux se sont hautement différenciés dans les classes moyennes. Les recherches des ethnologues et sociologues français et canadiens, Hélène Belleau, Céline Bessière, Sandra Collavecchia, Jérôme Courduriès et Agnès Martial explorent les aspects financiers de ce type de configuration conjugale.

Le troisième modèle est illustré par les couples, plus rares, où les femmes sont les pourvoyeuses principales des revenus. La contribution de la sociologue américaine Veronika Tichenor sur les couples américains met en évidence cette constellation familiale. Hélène Belleau rend également compte de cette configuration conjugale dans sa recherche sur les ménages québécois parmi lesquels près de 25 % des femmes détiennent un revenu supérieur à leur conjoint (Statistique Canada, 2005). À titre illustratif, en Suisse, seuls 4 % des femmes gagnent autant ou plus que leur conjoint (Office fédéral de la statistique, 2003 : 54).

Malgré ces différences nationales, les travaux rassemblés dans cet ouvrage convergent à maints égards. Les points de jonction recensés sont à mettre en relation avec l'idéal moderne des relations conjugales basées sur l'affection, l'authenticité et l'élection des liens, mais aussi avec un discours égalitaire très fort qui traverse ces sociétés occidentales. Les différentes contributions traitent d'ailleurs de plusieurs concepts au cœur des théories de la modernité, à savoir la norme égalitaire,

l'indépendance et l'autonomie des partenaires ainsi que la négociation conjugale.

## LA NORME ÉGALITAIRE

Une des lignes de force qui traverse l'ensemble de cet ouvrage est l'idée que la norme égalitaire, loin d'être universelle, se conjugue au contraire très différemment selon le genre au sein des ménages. Comme le reflètent les nombreux écrits sur l'argent, plusieurs chapitres de cet ouvrage montrent que les hommes et les femmes ne partagent pas les mêmes perceptions de l'argent et que socialement, l'argent de l'homme n'a, le plus souvent, ni le même sens ni le même poids que celui de la femme dans les dynamiques conjugales. On observe, par exemple, des logiques différentes dans les modes de gestion en fonction du sexe, mais aussi du pouvoir économique de chacun (Belleau ; Bessières ; Martial). Hélène Belleau souligne, à l'instar d'autres auteures de cet ouvrage, que les conjointes québécoises tendent davantage à mettre en commun leurs avoirs, alors que les ressources financières du conjoint sont plus individualisées. Son analyse l'amène cependant à dégager des logiques distinctes en fonction du sexe de la personne ayant un revenu supérieur. Lorsque les hommes gagnent davantage, c'est la logique de partage des dépenses qui prévaut, alors que lorsque la conjointe gagne le salaire le plus élevé dans le ménage, c'est une logique de partage des avoirs qui s'impose généralement. La norme égalitaire dans ce dernier cas s'articule à l'équilibre des niveaux de vie de chacun, contrairement à la logique du partage des dépenses qui le plus souvent creuse les écarts entre conjoints.

D'autres recherches (Nyman, 2003, Vogler, 2005) ont montré que la norme égalitaire s'applique davantage au partage des dépenses qu'à l'argent personnel restant. C'est sans doute

pourquoi les femmes, qui sont majoritairement responsables des dépenses quotidiennes, sont nombreuses à puiser dans leur argent personnel pour boucler le budget (Belleau, Martial). Pour Caroline Henchoz, la socialisation des femmes à l'altruisme (Nyman, 1999) ainsi que la perception de l'argent personnel masculin comme un contre-don féminin expliquent en partie pourquoi les femmes bénéficient en général de moins d'argent que leur partenaire pour leurs propres dépenses. Celles qui gagnent moins que leur conjoint se disent le plus souvent moins dépensières, déploient beaucoup de stratégies pour économiser et réduisent de leur plein gré leurs besoins. C'est parce que dans le contexte suisse il demeure la contribution masculine au bien-être familial traditionnellement attendue, relève Henchoz, que le salaire que le conjoint destine au familial est souvent perçu comme un don. Le revenu de sa conjointe, au contraire, peut parfois être considéré comme un coût pour la famille, notamment pour les couples qui adoptent une définition traditionnelle des rôles parentaux. Il est remarquable de constater qu'en dépit du discours égalitaire exprimé par les couples, les inégalités rencontrées ne sont souvent pas considérées comme injustes ni même remises en question (Belleau, Henchoz).

## **L'INDÉPENDANCE ET L'AUTONOMIE**

On observe un consensus parmi les sociologues pour dire que l'intimité se serait démocratisée (Beck et Beck-Gersheim, 1995, Giddens, 2004). La cohésion conjugale reposerait essentiellement sur les liens d'affection et de solidarité entre ses membres. Les deux partenaires ayant suffisamment d'autonomie et d'indépendance pour rompre leurs relations quand celle-ci ne leur conviendrait plus. Ainsi, pour Giddens (2004), la base d'une relation harmonieuse est la prospérité et l'indépendance économique. Les divers chapitres de cet ouvrage montrent toutefois que si l'argent sert l'égoïsme et

l'individualisme, comme l'ont souligné les auteurs classiques, dont Simmel (1987), sa circulation permet également de créer les liens qui serviront à modeler l'entité conjugale. Fonctionnant comme un dénominateur commun aux significations multiples (Zelizer, 1989, 2005), l'argent s'inscrit directement dans la construction matérielle et symbolique du couple et de la famille. Les contributions de Jérôme Courduriès et Caroline Henchoz illustrent ainsi plus particulièrement le rôle central de l'argent dans la création du lien conjugal. En ce sens, dans la relation conjugale, l'argent rassemble tout comme il peut également servir à l'individualité. Les différentes contributions de cet ouvrage montrent comment les conjoints manipulent cet « outil à double tranchant » dans un univers qui valorise le désintéret et la solidarité.

Comme le relèvent plusieurs chapitres, un moyen pour les couples de conjuguer indépendance individuelle et conjugalité consiste à ne mettre qu'une partie de leurs revenus en commun. Cette autonomie financière, revendiquée par un certain nombre de femmes, comme le note Laurence Bachmann, permet à ces dernières de s'assurer contre les risques conjugaux (divorce, séparation, mauvaise entente) et d'avoir une certaine maîtrise de leur devenir conjugal et personnel. En ce sens, comme le relèvent Laurence Bachmann, Hélène Belleau et Agnès Martial, les observations rejoignent en partie la théorie des ressources de Blood et Wolfe (1960). L'augmentation des ressources économiques permet aux femmes d'accéder à plus de pouvoir, de poids dans les prises de décision et dans les négociations, ne serait-ce qu'en garantissant une certaine liberté dans le choix de vivre en couple ou d'y renoncer. Néanmoins, cette constatation est nuancée. Ainsi, le chapitre de Veronika Tichenor sur les femmes pourvoyeuses principales des revenus montre que l'indépendance économique ne suffit pas à la création de liens égalitaires et négociés. Contrairement à

ce que postule la théorie des ressources, l'augmentation du revenu féminin n'engendre pas nécessairement un accroissement du pouvoir féminin proportionnel. Au contraire, quand les ressources féminines sont perçues comme une remise en question du statut masculin, les conjoints peuvent participer à recréer une configuration conjugale plus traditionnelle de manière à ce que chacun puisse retrouver les rôles et le statut qui lui sont socialement assignés. Laurence Bachmann, de son côté, met en lumière la résistance ou le déni dont font preuve certains hommes face aux attentes d'autonomie et d'indépendance de leur conjointe.

Les différentes contributions de cet ouvrage montrent que les individus sont ancrés dans des structures qui dépassent leur volonté individuelle d'égalité ou de négociation. Le contexte structurel, économique et social joue un rôle central dans l'usage de l'argent au sein des couples. Comme le souligne Caroline Henchoz, bien que la plupart des conjoints agissent de manière à répondre aux idéaux amoureux de l'équilibre des échanges, du don et du désintéret à leurs relations, ils sont imbriqués dans un contexte où les structures de genre marquent les significations de leurs échanges. Ainsi, la générosité n'est pas une notion neutre. L'homme et la femme n'ont pas les mêmes possibilités structurelles d'être généreux. Si le salaire masculin peut être considéré comme un don pour la famille, un même revenu peut être perçu comme coûteux pour la famille si c'est la femme qui le fournit.

C'est ainsi également que la volonté d'autonomie et d'indépendance décrite par Laurence Bachmann conduit à ses incohérences. Elle amène souvent les conjointes à bénéficier de moins de ressources financières que leur partenaire. Préserver son indépendance économique permet de conserver son pouvoir de décision et son autonomie. Toutefois, dans un contexte social où les revenus des hommes et des femmes

sont encore inégaux, cela implique également que l'un des conjoints, souvent la femme, bénéficie de moins d'argent personnel que son partenaire, comme le soulignent aussi plusieurs auteures (Bachmann, Belleau, Collavechia, Henchoz, Martial, Tichenor). Le chapitre d'Agnès Martial montre aussi l'ambivalence des femmes, d'une part, face à leur volonté de demeurer autonomes financièrement, de contribuer à la qualité de vie matérielle de leur famille et, d'autre part, face à leur rôle de mère qui exigerait un investissement important auprès des enfants. Contrairement aux pères dont le rôle paternel s'inscrit directement dans l'implication professionnelle, le rôle maternel est souvent perçu comme étant antinomique avec une activité professionnelle à plein temps (Ferrand, 2002). Dès lors, les partenaires ne sont pas égaux face au choix, souvent nécessaire, entre autonomie financière et rôle parental. Pour synthétiser, l'accès aux ressources économiques dépend également des attentes de genre auxquelles doivent faire face les partenaires au cours de leur vie conjugale.

Les questions d'autonomie et d'indépendance renvoient également à la question de la cohésion conjugale. Les travaux de Céline Bessières sur des maisonnées viticoles du Cognac montrent comment, au travers de leurs échanges financiers, les partenaires définissent et délimitent l'individuel et le collectif. Les rapports pécuniaires mettent en évidence les tensions entre la logique de la maisonnée exploitante, l'autonomie conjugale et individuelle. Le salaire féminin, qui provient souvent d'une activité extérieure, conduit à des négociations plus explicites de la définition de l'individuel, du conjugal et du familial. L'étude des couples gais effectuée par Jérôme Courduriès illustre également la conception et l'usage multiples de l'argent qui peut à la fois se révéler un indicateur de la solidarité et du don, mais aussi de l'individualisme et de l'autonomie. Quand les rapports de genre disparaissent, il reste au cœur des négociations et des décisions l'individu et le

couple, l'individuel et le collectif. La communauté peut ainsi se traduire par l'ouverture d'un compte commun ou le partage d'un certain nombre de dépenses. La mise en commun peut renforcer le conjugal, toutefois, elle nécessite également des ajustements sur les décisions d'achat, la définition du nécessaire et du superflu. Comme le montre Jérôme Courduriès, lorsque ces ajustements conjugaux échouent, une solution pour préserver le couple peut être de renoncer à la mise en commun des revenus.

Dans ce contexte particulier, l'indépendance et l'autonomie financières ne sont pas nécessairement incompatibles avec la conjugalité et peuvent au contraire participer à la bonne entente des partenaires en leur évitant des discussions périlleuses pour leur entité conjugale.

## **LA NÉGOCIATION**

Selon les théories de la modernité, les conjoints seraient deux partenaires négociant les différents paramètres de leur vie conjugale. La manière dont est géré l'argent au sein des couples renverrait à une forme de négociation conjugale (implicite ou explicite). Derrière ce postulat, l'égalité des genres semble toutefois posée à priori. Nyman et Evertsson (2005) soutiennent que si les femmes professionnellement actives ont davantage les moyens de négocier, la négociation autour des questions d'argent n'est pas aussi centrale dans la sphère privée que le laissent supposer nombre d'écrits. En effet, la plupart des conjoints adoptent spontanément les attitudes et les activités rattachées à leur appartenance de genre et aussi à l'idée de ce que devrait être selon eux un couple (Tichenor). Ils évitent ainsi certaines confrontations pour favoriser une configuration conjugale qui leur apparaît alors « naturelle », comme allant de soi. Collavechia montre pour sa part que le travail de gestion intensif et détaillé effectué très majoritairement par les femmes

permet néanmoins à ces dernières d'accroître leur pouvoir de négociation, puisque la détention d'informations en est un préalable. Enfin, soulignons que lorsque les valeurs et les attentes sociales divergent de ce que vivent concrètement les conjoints, diverses stratégies, conscientes ou non, se mettent à l'œuvre pour préserver l'idéal d'égalité, de partage et de désintéret. L'évitement des conflits (Collavechia), les silences (Henchoz), les enchaînements de non-décisions (Martial), les euphémismes tels que l'idée même du « revenu familial » (Belleau), ou encore la transformation des conflits autour de l'argent en lutte morale (Bachmann) n'en sont que quelques exemples.

Si les différentes contributions de cet ouvrage révèlent de nombreux points de convergence, elles montrent également que les individus sont ancrés dans des structures qui dépassent leur volonté individuelle d'égalité ou de négociation. Le contexte structurel, économique, juridique et social joue un rôle central dans les significations et les usages de l'argent au sein de la sphère domestique. En effet, plusieurs éléments influencent les rapports entre conjoints au sein des ménages. Les structures économiques et fiscales (écarts de revenus, déductions fiscales, modalités imposées par les institutions bancaires, etc.), les caractéristiques du marché du travail (possibilités d'emploi à temps partiel, flexibilité des horaires, etc.), les politiques sociales favorisant l'égalité des sexes (congs parentaux, services de garderie, etc.) sont autant d'éléments qui peuvent avoir des effets sur le mode d'organisation de la gestion au sein des couples. Une comparaison internationale qui mettrait en évidence l'impact du contexte juridique, économique et social, plus exigeante en temps et en coordination, fera sans doute l'objet d'un prochain ouvrage.

## RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

### Chapitre 1

#### **Le couple et l'argent : quand l'amour produit et reproduit des rapports de pouvoir et d'inégalités**

*Caroline Henchoz*

*Université de Neuchâtel, Suisse*

Dans les sociétés occidentales, il y a une dichotomie, voire une contradiction, entre les notions d'amour et de pouvoir que les sciences sociales n'ont pas réussi à dépasser (Meyer, 1991). Nous allons tenter de surmonter cette opposition en proposant une perspective théorique unifiée des relations conjugales dans leurs dimensions amoureuse et de pouvoir. À travers l'analyse de l'usage de l'argent au sein du couple, ce chapitre montre que les principes de l'amour romantique, de la solidarité et du désintéret au fondement de la relation conjugale contemporaine n'excluent pas pour autant les inégalités et les rapports de pouvoir. Au contraire, ces principes peuvent même contribuer à les produire et à les maintenir.

### Chapitre 2

#### **Argent, pouvoir et genre : dynamiques conjugales lorsque les femmes gagnent plus que leur mari**

*Veronica Jaris Tichenor*

*Université de New York, États-Unis*

Malgré l'entrée massive des femmes sur le marché du travail il y a déjà plusieurs décennies, les spécialistes de la famille et du genre ont montré que le revenu de ces dernières n'a pas contribué à augmenter de façon significative leur pouvoir, notamment en ce qui concerne la gestion financière et les prises de décision conjugales. Ce chapitre s'intéresse au cas

particulier des femmes dont le revenu est au moins 50 % plus élevé que celui de leur mari. Les données recueillies auprès de trente couples permettront d'examiner ici les pratiques financières et les prises de décision. Les résultats obtenus suggèrent qu'au lieu d'utiliser leurs ressources monétaires pour tenter de négocier une balance du pouvoir conjugal plus égalitaire, les femmes ont plutôt tendance à considérer un revenu supérieur à leur conjoint comme un inconvénient

### **Chapitre 3**

#### **Entre le partage des dépenses et le partage des avoirs : les comptes conjugaux des ménages québécois**

*Hélène Belleau*

*INRS-Urbanisation, Culture et Société, Québec, Canada*

Cette contribution vise à amorcer une réflexion autour des modes de gestion de l'argent des couples québécois vivant des situations variées. L'analyse d'entretiens qualitatifs réalisés auprès d'une quarantaine de couples a permis de dégager quatre modes de gestion financière distincts. Partant du point de vue subjectif des acteurs, l'analyse révèle que ceux-ci s'articulent principalement à deux logiques distinctes : d'une part, celle du partage des dépenses entre conjoints et, d'autre part, celle de la mise en commun des avoirs. Le genre et le pouvoir économique relatif des conjoints se sont avérés déterminants dans le choix du mode de gestion que privilégient les couples, contrairement au statut matrimonial des conjoints. Enfin, la conclusion ouvre brièvement sur la solidarité conjugale en interrogeant le concept de revenu familial.

## Chapitre 4

### **De l'argent non contrôlé : les préoccupations antitutélaire des femmes dans leurs usages de l'argent**

*Laurence Bachmann*

*Université de Genève, Suisse*

Cette contribution montre que, pour les femmes des nouvelles couches moyennes (Lenoir, 1985), qui ont actuellement les conditions de leur émancipation (conditions matérielles par leur salaire et conditions idéologiques par la forte présence de l'idéal d'égalité et d'autonomie dans leur milieu), l'idéal démocratique s'impose comme une exigence éthique, un souci de soi (Foucault, 1984) qui s'expriment notamment à travers leurs usages de l'argent. Les soucis de soi démocratiques se réfèrent implicitement aux rapports de domination entre les sexes, dont certains aspects ne sont plus tolérés. Le souci de soi antitutélaire qui nous intéresse dans cette contribution consiste, pour les femmes, à marquer une distance par rapport au contrôle financier de leur partenaire, celui-là n'étant plus soutenable dans le contexte sociohistorique actuel. La réaction prépondérante des partenaires masculins au souci de soi antitutélaire de leur compagne semble être l'ignorance ou le déni. Cette réaction s'accompagne parfois d'un dénigrement moral. Par une opération de traduction, les enjeux de lutte sociale sont alors transformés en enjeu de lutte morale, renforçant ainsi la domination masculine.

## **Chapitre 5**

### **Le travail domestique des femmes dans la gestion des finances familiales**

*Sandra Collavecchia*  
*Université de Toronto, Canada*

Ce chapitre traite du travail qu'exige la gestion des finances familiales, un sujet souvent négligé à travers les études sur le travail domestique et l'argent dans le mariage. À partir d'entrevues réalisées auprès de couples mariés, j'ai pu examiner en quoi consistent ce travail que je nomme « travail financier », les conditions suivant lesquelles les femmes assument cette tâche ainsi que les interconnexions entre la gestion et le contrôle financier. Les conclusions démontrent comment les pratiques financières reflètent les dynamiques de pouvoir à l'intérieur du couple et les significations sociales rattachées à l'argent.

## **Chapitre 6**

### **Les comptes amoureux : une ethnographie des finances conjugales**

*Agnès Martial*  
*CNRS-SHADYC, France*

Ce chapitre interroge la mise en œuvre des principes d'autonomie et d'égalité dominant les idéaux des couples français à travers une analyse ethnographique des modes de comptabilités et des finances conjugales reposant sur 20 entretiens et 12 situations conjugales. Il met en valeur la persistance d'un fort marquage sexué des usages associés aux comptabilités, qui reflète les inégalités traversant la répartition du temps professionnel et du « temps des enfants », ainsi que les montants des revenus des conjoints après l'accès des femmes à la maternité. Mais il montre également que l'argent comme salaire et capital constitue

désormais une ressource proprement féminine, qui permet tout autant de valoriser le statut des conjointes et des mères au sein du couple que de protéger les devenirs féminins soumis, de mères en filles, au risque de la rupture.

## **Chapitre 7**

### **L'argent chez les couples gais**

*Jérôme Courduriès*

*Université Toulouse-Le-Mirail, France*

Dans le cadre d'une enquête menée auprès de 34 hommes vivant en couple gai, des questions ont été notamment posées sur l'organisation matérielle et financière de leur vie conjugale. Comme leurs contemporains, les hommes interrogés oscillent entre la volonté de rester indépendants et le désir de former un couple solidaire, reposant sur des liens étroits, y compris matériels. Leur idéal se traduit rarement par une fusion des ressources, mais par une indépendance concertée, grâce à laquelle chaque individu assume ses propres responsabilités quant à la gestion de son argent. La manière dont l'argent circule dans les couples gais semble donc s'inscrire dans un mouvement plus large d'autonomisation par rapport aux rôles conjugaux traditionnels. Néanmoins, l'accès à la parentalité pourrait orienter les gais vers une plus grande mise en commun associée à une nette différenciation des tâches liées à la gestion matérielle de l'univers domestique.

## Chapitre 8

### Le soi, le couple et la maisonnée exploitante : l'argent dans les couples mixtes agriculteur/salariée en France

Céline Bessière

Université Paris IX Dauphine, France

Dans le secteur agricole en France, depuis les années 1970, le nombre de femmes actives salariées en dehors de l'exploitation de leur conjoint a connu une croissance continue. L'apparition d'un salaire féminin dans une famille agricole est l'occasion d'explicitier les rapports pécuniaires entre conjoints. Ce texte fait donc le pari que l'argent constitue une entrée fructueuse pour étudier les transformations et les permanences des rapports entre les genres et les générations dans les familles agricoles contemporaines. Nous analysons en particulier les tensions et les imbrications entre l'objectif de maintien de l'entreprise familiale et les nouvelles normes en matière conjugale, qui mettent en avant l'autonomie du couple par rapport à la maisonnée exploitante ainsi que l'autonomie individuelle au sein du couple.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ATTIAS-DONFUT C. (sous la dir. de) (1995) *La solidarité entre générations, Vieillesse, Familles, État*, Paris : Nathan, 352 p.
- ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N. et SEGALEN M. (2002) *Le nouvel esprit de famille*, Paris : Odile Jacob, 294 p.
- BECK U. et BECK-GERNSHEIM E. (1996) « Individualization and "Precarious Freedoms" : Perspectives and Controversies of a Subject-oriented Sociology », in P. HEELAS, S. LASH et P. MORRIS (sous la dir. de), *Detraditionalization, Critical Reflexions on Authority and Identity*, Centre for the Study of Cultural Values at Lancaster University, Cambridge et Oxford : Blackwell Publishers Ltd, pp. 23-48.

- BELLEAU H. et OUELLETTE F.-R. (2005) « La famille l'amour et l'argent », in *Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 2. [<http://www.erudit.org>].
- BLIC de D. et LAZARUS J. (2007) *Sociologie de l'argent*, Paris : La Découverte.
- BOURDIEU P. (1994) « L'économie des biens symboliques » in *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : éditions du Seuil, pp. 177-213
- DÉCHAUX J.-H. (2005) « L'argent entre germains adultes ; ambivalence, déni et parades », in *Revue internationale Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 2, printemps [<http://www.erudit.org>]
- ELIZABETH V. (2001) « Managing Money, Managing Coupledness : A Critical Examination of Cohabitants' Money Management Practices », in *The Sociological Review*, vol. 49, pp. 389-411.
- FERRAND M. (2002) « Du droit des pères aux pouvoirs des mères », in J. LAUFER, C. MARRY, M. MARUANI (sous la dir. de), *Masculin, féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris : PUF, pp.187-210.
- FINCH J. (1989) *Family Obligations and Social Change*, Cambridge : Polity Press.
- FINCH J. et MASON J. (1993) *Negotiating Family Responsibilities*, London : Tavistock/Routledge.
- GIDDENS A. (2004) [1992] *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris : Hachette littératures.
- GODBOUT, J.-T., et J. CHARBONNEAU (1996). *La circulation du don dans la parenté : une roue qui tourne*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation)
- GOTMAN A. (1988) *Hériter*, Paris : Presses Universitaires de France.
- GRAMMAIN A., GOJARD S. et WEBER F. (2003) *Charges de familles. Dépendances et parenté dans la France contemporaine*, Paris : Odile Jacobs.
- HAMPLOVA D. (2002) « Marriage and Cohabitation : Qualitative Differences in Partnership Arrangements », in *Czech Sociological Review*, vol. 38, n° 6, pp. 297-309.
- HENCHOZ C. (2007) *Couple et argent : Les significations et usages sociaux de l'argent comme révélateurs sociologiques du processus de construction conjugale*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Suisse, 319 p.

- MALAVOY S., LANDRY J., BOPURDON M.-C. et DESAUTELS L. (2002) « Fic et féminisme –Le fossé », in *La Gazette des femmes*, vol. 25, n° 5, pp. 20-34.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES ÂÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2005) *Un portrait statistique des familles au Québec – Édition 2005*, 349 p.
- KAUFMANN J.-C. (1993) *Sociologie du couple*, Paris : Presses universitaires de France.
- KAUFMANN J.-C. (1992) *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris : Nathan.
- KELLERHALS K. et WIDMER E. (2005) *Familles en Suisse : les nouveaux liens*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- NOCK S. L. (2001) « The Marriages of Equally Dependent Spouses », in *Journal of Family Issues*, vol. 22, pp. 755-775.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS (2007), <http://www.mfa.gouv.qc.ca/statistiques/famille/activite-des-parents.asp#merepere> (2007-09-05)
- MOEN P. et SWEET S. (2003) « Times Clocks : Couples' Work Hour Strategies », in P. MOEN (sous la dir. de), *It's about Time : Career Strains, Strategies, and Successes*, Ithaca, NY : Cornelle University Press.
- MUXEL A. (1996) *Individu et mémoire familiale*, Paris : Nathan.
- NYMAN C. (1998) « Perceived Sharing in Marriage : Money Consumption and Power », communication présentée au 14<sup>e</sup> *World Congress of Sociology*, Montréal, Canada.
- NYMAN C. (2003) « The Social Nature of Money : Meanings of Money in Swedish Families », in *Women's Studies International Forum*, vol. 26, n° 1, pp. 79-94.
- NYMAN C. (1999) « Gender Equality in the Most Equal Country in the World? Money and Marriage in Sweden », in *The Sociological Review*, vol. 47, n° 4, pp. 766-793.
- NYMAN C. et EVERTSSON L. (2005) « Difficultés liées à la négociation dans la recherche sur la famille : un regard sur l'organisation financière des couples suédois », in *Revue internationale Enfances, Familles, Générations*, [En ligne], n° 2, printemps [http://www.erudit.org]
- OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (2005) *Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000*, Neuchâtel : Ed. OFS

- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (2003) *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse*, troisième rapport statistique, Neuchâtel : Ed. OFS, 54 p.
- PAHL J. (1989) *Money and Marriage*, Basingstoke : Macmillan.
- PAHL J. (2005) « Individualisation et modèles de gestion des finances au sein des familles, in *Revue internationale Enfances, Familles, Générations*, n° 2, printemps.
- RALEY S., MATTINGLY M. *et al.* (2006) « How Dual Are Dual-Income Couples ? Documenting Change from 1970 to 2001 », in *Journal of Marriage and the Family*, vol. 68, pp. 11-28.
- SAFILIOS-ROTHSCHILD C. (1976) « A Macro and Micro-Examination of Family Power and Love : An Exchange Model », in *Journal of Marriage and the Family*, vol. 38, n° 2, pp. 355-362.
- STATISTIQUE CANADA (2005) « Caractéristiques des familles, familles époux-épouse, selon la contribution de l'épouse au revenu d'emploi des époux-épouse, données annuelles », in *Division des données régionales et administratives*, Données sur les familles Cansim Tableau 111-0021.
- TICHENOR V. J. (2005) *Earning More and Getting Less. Why successful Wives Can't Buy Equality*, New York : Rutgers University Press.
- TREAS J. et WIDMER E. D. (2000) « Whose Money ? A Multi-level Analysis of Financial Management in Marriage for 23 Countries », in J. WEESIE et W. RAUB (sous la dir. de), *The Management of Durable Relations : Theoretical Models and Empirical Studies of Households and Organizations*, Amsterdam : TheIaThesis.
- VOGLER C. (2005) « Cohabiting Couples : Rethinking Money in the Household at the Beginning of the Twenty First Century », in *The Sociological Review*, vol. 53, pp. 1-29.
- ZELIZER V. (1997) *The Social Meaning of Money*, New York : Basic Books.



# CHAPITRE 1

## LE COUPLE ET L'ARGENT : QUAND L'AMOUR PRODUIT ET REPRODUIT DES RAPPORTS DE POUVOIR ET D'INÉGALITÉS

*Caroline Henchoz*

### INTRODUCTION

La sociologie étudie rarement les relations entre amour et pouvoir, entre amour et inégalités. L'amour est souvent considéré soit comme une « trêve miraculeuse où la domination semble dominée » (Bourdieu, 2002 : 117), soit comme un masque qui permet de dissimuler la domination masculine (De Singly, 2002) ou de contribuer à la reproduire (Thorne, 1982). La littérature traitant des questions d'argent dans la sphère intime ne fait pas exception. La plupart des théories actuelles reprennent la dichotomie socialement construite entre amour et pouvoir et ne proposent pas de les conceptualiser simultanément (Meyer, 1991). Pour illustrer notre propos, examinons les deux principaux courants d'analyse de la circulation de l'argent dans la sphère privée (Belleau et Ouellette, 2005).

Le premier courant théorique, issu des études genre et des recherches féministes américaines, utilise l'argent comme un indicateur des relations interpersonnelles et des rapports de pouvoir entre les conjoints. L'analyse des organisations financières des ménages, par exemple, dévoile les luttes de préservation des intérêts individuels qui ont lieu au sein des couples (Burgoyne, 1990 ; Nyman, 1998, 1999 ; Pahl, 1989 ;

Wilson, 1987). Cette analyse remet en question la conception conventionnelle qui définit la famille comme une unité aux intérêts convergents. Le rôle symbolique de l'argent dans la création de l'entité conjugale reste toutefois peu abordé. Il a été intégré partiellement par le second courant théorique qui est illustré par les recherches sur les solidarités familiales. Ces dernières analysent l'usage de l'argent dans sa dimension solidaire et affective en mettant en évidence le rôle des transactions matérielles dans l'affirmation du lien familial (Attias-Donfut, 1995 ; Coenen-Huther *et al.*, 1994 ; Debordeaux et Strobel, 2002 ; Kellerhals *et al.*, 1994a, 1994b, 2005). Néanmoins, cette perspective, qui a été privilégiée par les chercheurs et chercheuses francophones, considère rarement la construction du lien intime comme un processus conflictuel ou problématique.

Ces deux courants théoriques sont centraux, car ils étudient les dimensions individuelles et collectives de la circulation de l'argent dans la sphère privée. Toutefois, ils sont généralement perçus comme étant dichotomiques, ni l'un ni l'autre ne proposant une perspective unifiée des relations solidaires, des dynamiques interindividuelles et des rapports de pouvoir. Dans ce chapitre, nous allons tenter de dépasser cette opposition en montrant que les notions d'égalité et de désintérêt au cœur de l'idéal amoureux contemporain ne sont pas incompatibles avec les inégalités observées. Parfois, elles peuvent les légitimer et contribuer, dès lors, à les reproduire. Nous pourrions ainsi expliquer pourquoi les inégalités rencontrées chez un certain nombre de couples ne sont pas considérées comme injustes ni même remises en question. Dans la sphère conjugale, elles se construisent et perdurent dans un contexte de solidarités et de dons.

## 1.1 LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS DANS LA SPHÈRE CONJUGALE

La littérature sur l'organisation financière des ménages met en évidence l'inégale répartition des privilèges financiers au sein du couple. Par exemple, les conjoints n'ont pas toujours le même accès à de l'argent personnel, parfois l'un d'entre eux contrôle les finances du ménage ou les dépenses de son partenaire. Il arrive également que l'un des conjoints prenne des décisions, quelquefois sans l'accord de l'autre. La plupart des recherches s'accordent pour affirmer que ces privilèges reviennent généralement à l'homme (Hertz, 1986, 1992 ; Morris, 1984 ; Nyman, 1998). La littérature fournit plusieurs pistes, rattachées à la structure de genre (Risman, 1998), pour comprendre la reproduction des inégalités dans la sphère conjugale et expliquer pourquoi ces dernières ne sont pas remises en question par les conjoints. Nous allons les examiner brièvement avant de proposer une explication complémentaire.

Les concepts de *pouvoir latent* et de *pouvoir invisible*<sup>1</sup> (Komter, 1989 ; Lukes, 2005) permettent d'expliquer, en partie, le consensus et le peu de négociation que l'on relève lorsqu'on interroge les couples sur les questions d'argent. Les relations de pouvoir explicites, qui pourraient être combattues ou négociées, semblent rares dans la sphère conjugale. Le pouvoir est peu visible au sein des couples. Il ne se construit presque jamais dans la décision consciente d'imposer sa volonté (Williams, 2000 : 247). Dans le contexte familial, la reproduction des inégalités se joue de manière plus subtile (Komter, 1989). La théorisation du pouvoir de Lukes (2005) permet de

---

<sup>1</sup> Lukes (2005) définit le pouvoir comme la capacité d'affecter consciemment ou inconsciemment les émotions, attitudes, croyances et comportements de quelqu'un d'autre. Il met en évidence trois dimensions du pouvoir : le pouvoir manifeste, le pouvoir latent et le pouvoir invisible.